

(SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel (SE, PDC/CVP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Geinoz (GR, PLR/FDP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Girard (GR, PS/SP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser (GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Ith (LA, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Jordan (GR, PDC/CVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Kuenlin (SC, PLR/FDP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Marbach (SE, PS/SP), Mauron (GR, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schuwey R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfeli (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Studer T. (LA, PDC/CVP), Thalmann-B (LA, UDC/SVP), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). *Total: 85.*

Ont voté non:

Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Frossard (GR, UDC/SVP), Mutter (FV, ACG/MLB), Schorderet G (SC, UDC/SVP). *Total: 4.*

Se sont abstenus:

Bachmann (BR, PLR/FDP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Losey (BR, UDC/SVP), Raemy (LA, PS/SP), Rey (FV, ACG/MLB), Thévoz (FV, ACG/MLB). *Total: 6.*

Projet de décret N° 180

relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un réseau radio cantonal de sécurité (POLYCOM-Fribourg)¹

Rapporteur: **Jean-Denis Geinoz** (PLR/FDP, GR).

Commissaire: **Erwin Jutzet**, Directeur de la sécurité et de la justice.

Entrée en matière

Le Rapporteur. Nous allons donc traiter ce projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un réseau radio cantonal de sécurité qui s'intitule POLYCOM. De quoi s'agit-il? POLYCOM est un réseau national de sécurité. Je rappelle qu'il a été approuvé par le Conseil fédéral déjà en 2001. A ce jour, 12 cantons ont ce système et ce réseau en exploitation. Douze autres sont en phase de réalisation et uniquement deux cantons doivent encore se prononcer pour l'adoption de ce réseau, dont le canton de Fribourg.

Quels sont les buts poursuivis avec ce système? Il s'agit d'un réseau qui va couvrir l'ensemble de la Suisse en communications radio. Il est principalement là pour la sécurité et le sauvetage, et les premières intéressées sont les forces de police, mais peuvent se greffer sur ce système, les pompiers, les services d'intervention sanitaire ou par exemple la protection civile.

J'en viens aux spécificités techniques. Nous sommes absolument liés et ce réseau est identique pour tous

les cantons. Les appareils sont achetés à une maison française en bloc, donc le canton n'a aucune liberté de manœuvre. Il est marqué dans le décret que la maintenance est assurée jusqu'en 2025. Mais comme vous le savez tous, dans ces réseaux, ce sont principalement des logiciels qui les font fonctionner et naturellement ceux-ci vont évoluer, en tout cas à partir de cette date-là.

Qu'en est-il du réseau fribourgeois actuel? Le réseau radio fribourgeois de la police et utilisé par cette dernière est vieux et date de 1976. Je rappelle que sa fin d'exploitation arrive à expiration en 2013, donc il est judicieux que nous nous occupions maintenant de son remplacement. Et puis enfin, ce nouveau réseau va assurer l'interopérabilité avec les autres cantons suisses. Qu'en est-il du coût? Le coût global pour le canton de Fribourg est de 35 millions, dont 11 millions pour la Confédération, 2 millions pour des tiers et nous devons approuver un décret portant sur une somme, presque équivalente à la route Romont-Vaulruz, de 22,274 millions.

En résumé, toutes les questions pointues que nous avons dans le cadre de la commission ont trouvé une réponse. Nous sommes, avec le canton de Zoug, le dernier canton à nous doter de ce système, donc c'est impératif. L'ensemble de la commission nommée pour ce décret vous propose d'entrer en matière, ce que nous avons fait à l'unanimité.

Le Commissaire. Je tiens tout d'abord à remercier la commission et son président pour la bonne discussion que nous avons en commission et pour son soutien. Dépenser presque 36 millions de francs, ce n'est vraiment pas de gaieté de cœur que le Conseil d'Etat le fait, surtout quand on voit qu'il s'agit là d'un projet qui n'est pas tellement visible, contrairement à une route ou à un bâtiment. De plus, les dépenses ne seront pas faites à Fribourg, car ces équipements et ces installations nous viendront notamment de France et d'Allemagne. Cela dit, nous n'échapperons pas à cette dépense. Le président de la commission vous l'a dit, nous sommes, avec le canton de Zoug, le seul canton qui n'ait pas encore fait les démarches nécessaires en vue d'installer ce système POLYCOM. C'est en 2001 que le Conseil fédéral avait décidé de créer ce réseau radio national de sécurité. Ça a commencé avec les cantons frontaliers, notamment avec les Grisons. Et petit à petit, tous les cantons ont suivi et ont été obligés de suivre.

Sur le marché, il y avait d'autres systèmes, même des systèmes plus avantageux à un certain moment, mais on n'a pas le choix, il faut choisir POLYCOM pour que nous soyons compatibles avec les autres cantons et avec les autres systèmes de sécurité. D'ailleurs, la Confédération ne verse des subventions que si on choisit POLYCOM. Les subventions pour les frais d'investissement se montent quand même à 40% et pour pouvoir bénéficier des subventions fédérales, nous devons respecter le délai de 2012–2013. D'ailleurs, le Conseil d'Etat, déjà avec mon prédécesseur, a retardé à plusieurs reprises cette dépense dans le plan financier. Maintenant, on l'a inscrite pour 2011–2012. Ce retard a aussi provoqué des avantages, des fois il faut oser attendre – «Eile mit Weile» – parce que nous avons

¹ Message pp. 707ss.

fait des économies sur les amortissements, sur l'exploitation et, également, les prix des équipements ont heureusement baissé. J'invite le Grand Conseil, avec la commission unanime et avec le Conseil d'Etat, à voter ce projet.

Kuenlin Pascal (*PLR/FDP, SC*). La Commission des finances et de gestion a examiné ce projet de décret et, sous l'angle financier, vous recommande à l'unanimité d'entrer en matière.

Crausaz Jacques (*PDC/CVP, SC*). Le groupe démocrate-chrétien salue et soutient le projet de modernisation du réseau de radiocommunication dédié aux organisations chargées des tâches de sécurité et de sauvetage dans notre canton, plus particulièrement à la Police cantonale. Nous notons que le projet s'inscrit dans le concept du réseau radio national POLYCOM, piloté par la Confédération, visant à mettre en place sur l'ensemble du territoire suisse une infrastructure de communications sécurisée, facilitant la collaboration entre les services appelés à intervenir en cas de catastrophe et de situation d'urgence. Nous relevons aussi que le système choisi correspond à la technologie recommandée par la Confédération, permettant ainsi à notre réseau cantonal d'être entièrement compatible avec le réseau de la Confédération et des autres cantons, mais aussi de bénéficier d'une large contribution financière de la Confédération, à hauteur de plus de 11 millions de francs. Nous notons enfin que le nouveau réseau possède toutes les caractéristiques techniques d'un réseau moderne de radiocommunication sécurisée, qu'il est évolutif et ouvert. En plus des services qu'il est d'ores et déjà prévu d'équiper, d'autres organisations pourront en bénéficier à l'avenir, dès lors qu'elles font partie d'un dispositif officiel de sécurité et de sauvetage. La technologie choisie est une technologie éprouvée qui a fait largement ses preuves sur le terrain. Il est temps de remplacer le réseau actuel qui a largement fait son temps. Le nouveau réseau radio permet de doter tous les services cantonaux, régionaux et communaux chargés de protéger et de secourir la population, d'un instrument de communication et de conduite moderne et efficace. A l'unanimité, le groupe démocrate-chrétien entre en matière et soutient le projet tel qu'il nous est proposé et vous invite à en faire de même.

Roubaty François (*PS/SP, SC*). Le groupe socialiste a étudié ce projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un réseau radio cantonal de sécurité. Le réseau actuel de la Police cantonale n'est plus performant et sa maintenance est devenue difficile au vu de l'évolution de la technologie. Le coût de ce projet, 36 millions, est très conséquent. La part du canton reste importante, mais je crois que nous n'avons pas le choix. L'exploitation de ces systèmes de radiocommunication est une charge importante pour notre canton, qui s'élève à 1,1 million par année. Comme il n'existe pas d'alternative, je vous invite à adopter ce projet.

Piller Alfons (*UDC/SVP, SE*). Botschaft Nr. 180, Verpflichtungskredit für ein kantonales Sicherheitsfunknetz. Im Titel scheint mir ein Wort sehr wichtig zu sein: Sicherheitsfunknetz. Heute wird die Sicherheit immer gross geschrieben.

Die Fraktion der SVP hat die Botschaft zur Kenntnis genommen und diskutiert und kam mit ein bis zwei Bemerkungen zur grossmehrheitlichen, vielleicht ja sogar einstimmigen Unterstützung.

Zu den Bemerkungen: Die enormen Kosten sind vielleicht einmal noch in Frage zu stellen.

Und mir scheint das enorme Vernetzungswerk auch noch etwas schwerfällig und kompliziert. Wird das für das rasche und speditive Handeln nicht sogar vielleicht zu schwerfällig?

Da sich auf meinem Grundstück ein Mast der POLYCOM Bern befindet, habe ich mich ausgiebig mit dem Projekt POLYCOM befasst. Ein gut funktionierendes Sicherheitsnetz scheint mir in der heutigen Zeit wichtig, sei es bei Unfällen oder Naturereignissen oder Verschiedenem. Sei es, damit die Feuerwehr, Polizei, Wildhüter usw. rasch reagieren, handeln und überkantonale agieren können. Sei es vielleicht bei Autodiebstahl, wie wir in letzter Zeit auch gesehen haben usw. Doch habe ich auch einige Bedenken. Das überaus teure Sicherheitsfunknetz darf nicht zur Kontrolle dienen. Zur Kontrolle vielleicht beim Befahren von Alpwegen, bei Parkbussen bei FC-Matches oder dem Plaffeienmarkt. Oder beim Verlassen der Gaststätte um Mitternacht, wo die Gäste bis zur Haustüre begleitet werden und vor der Haustüre noch schnell sich einer Alkoholprobe unterziehen müssen. Zur Kontrolle, wo sich vielleicht der Wolf oder der Luchs befindet, beim Rauchen einer Zigarette beim Verlassen eines öffentlichen Lokales oder beim Pilzsammeln: Zum Schluss sei einfach gesagt, dass es hoffentlich nicht zum «Emmerdieren» und Kontrollieren der Bevölkerung dient. Noch eine Frage an den Herr Staatsrat: Stimmt es, dass es in zwei bis drei Jahren, wenn wir es momentan nicht realisieren können, keine Unterstützung mehr vom Bund gibt?

Mit diesen Bemerkungen unterstützen wir die Botschaft.

Wicht Jean-Daniel (*PLR/FDP, SC*). Le groupe libéral-radical a analysé avec intérêt le message N° 180 du Conseil d'Etat concernant le réseau POLYCOM Fribourg. Il constate que Fribourg, dans le cadre du réseau national de sécurité, est l'un des deux derniers cantons à planifier son introduction et qu'il pourra donc bénéficier de l'expérience des autres cantons, qui ont déjà réalisé cette infrastructure. Le groupe libéral-radical a pris note que cet important investissement est lié à un subventionnement de la Confédération, qui ne serait pas versé pour un autre système que le canton aurait pu choisir. En fait, il s'agit quasiment d'une dépense liée pour notre canton. On peut s'inquiéter par contre, vu le montant du crédit, que la maintenance du système est assurée avec certitude par le fournisseur seulement jusqu'en 2025, soit à peine plus de 10 ans après sa mise en service. Néanmoins, vu le nombre d'utilisateurs sur le plan national, on peut être confiant que le système sera maintenu, adapté, amélioré par le fournisseur pendant encore de nombreuses années. Concernant le

coût pour le canton de Fribourg, nous ne disposons pas d'un comparatif en francs par utilisateur, par exemple avec les autres cantons. Mais il est vraisemblable que le coût de l'infrastructure est difficilement comparable d'un canton à l'autre, les moyens pour assurer une couverture radio optimale dépendant fortement de la topographie. Egalement, l'organisation propre à chaque canton peut avoir une influence sur le prix. Néanmoins, le groupe libéral-radical relève que le choix des utilisateurs qui bénéficieront de ce système correspond aux besoins de notre canton pour assurer l'efficacité d'un réseau de sécurité moderne et performant. Fort de ces constats, le groupe libéral-radical, à l'unanimité, soutient ce projet de décret relatif à l'octroi d'un crédit pour la réalisation du réseau POLYCOM-Fribourg et vous invite à en faire de même.

Chassot Claude (*ACG/MLB, SC*). L'Alliance centre gauche a pris connaissance du décret N° 180 relatif à l'octroi d'un crédit d'engagement pour la réalisation d'un réseau radio cantonal de sécurité. Bien que nous n'ayons pas, à mon avis, de retour quant à l'efficacité de ce système, qui malgré tout est employé par l'ensemble des cantons, mis à part Zoug et Fribourg, eh bien, notre canton ne va pas faire image de mauvais élève. Nous allons donc nous rallier à l'ensemble des méthodes qui sont en fonction au niveau de la Suisse. L'Alliance centre gauche accepte le projet à l'unanimité.

Schoenenweid André (*PDC/CVP, FV*). Comme mes collègues préopinants, je soutiens ce décret et ce projet pour un réseau cantonal de transmissions radio à technique numérique. C'est de la haute technologie digitale avec d'importantes possibilités d'extensions futures. Dans l'utilisation, on peut non seulement imaginer la transmission de la parole, mais aussi celle d'images numériques ou de données informatiques. La Police cantonale se doit d'être bien équipée de systèmes modernes et fiables d'accompagnement, afin de répondre aux défis de la sécurité publique. Les abus dans l'utilisation ou la surveillance abusive de nos concitoyens sont toujours possibles. Dans ce sens, je pose une question spécifique au Commissaire du Gouvernement, que j'invite à nous rassurer sur l'existence d'un code de déontologie précis et sur la mise en place de nouvelles directives claires pour la Police cantonale afin que ce système ne devienne pas un moyen désagréable d'atteindre la notion souvent évoquée d'état policier. La population veut être protégée et souhaite avoir une sécurité publique efficace et non pas un état policier. Merci de me répondre sur ce point précis.

Le Rapporteur. Je constate que l'entrée en matière n'est pas combattue et que tous les groupes l'approuvent pratiquement à l'unanimité. Quelques questions ont été soulevées. En premier lieu, concernant les coûts, je rappelle que le canton de Fribourg est lié par les coûts imposés par le système, étant donné que c'est un système fédéral et là, pour une fois, nous n'avons rien à dire. Quant à la complication du réseau, il s'agit quand même de couvrir le canton de manière maximale et laissons ce travail aux spécialistes de commu-

nications, de manière à avoir un réseau complet sur la majeure partie du territoire. Les autres questions concernant principalement la protection du citoyen et l'empêchement d'un état fouineur, je laisse le soin à M. le Commissaire du Gouvernement d'y répondre.

Le Commissaire. Je vous remercie pour ce soutien unanime, également celui de la Commission des finances et de gestion. Il y a trois questions qui ont été soulevées. D'abord...

Herr Grossrat Alfons Piller, Sie sind erstaunt über die enormen Kosten. Ich war es auch, ich muss es Ihnen sagen. Es ist aber so, und hier antworte ich auch gleich Herrn Grossrat Jean-Daniel Wicht, dass es sehr schwierig ist, die Kosten mit anderen Kantonen zu vergleichen. Der Aargau ist beispielsweise günstiger, weil es nicht diese Berge und Täler hat. Aber im Vergleich mit ähnlichen Kantonen, beispielsweise Schwyz und Luzern, können wir sagen, dass wir durchaus im Mittel sind. Es ist also schwer, weiter nach unten zu gehen. Der Staatsrat hat bereits gewisse Sachen gekürzt, namentlich was die Reserven betrifft.

Sie sagen auch, dass es ein schwerfälliges Vernetzungswerk sei. Ich bin nicht Spezialist in der Materie, wir haben es hier wirklich mit Spezialisten zu tun gehabt. Alle Sicherheitsleute sagen, dass es das braucht. Es ist vielleicht ein schwerfälliges, aber ein notwendiges System. Es ist im Falle einer Katastrophe extrem wichtig, dass wir sofort von überall her Verbindung herstellen können; von überall her, überall hin.

Vielleicht hilft Ihnen auch eine kleine Klammer, wie Sie es gemacht haben. Was die Polizeibussen oder den Polizeistaat betrifft: Es ist nicht so, dass wir hier irgendwie im Hinblick auf eine grössere Überwachung der Bürger die Polizeiarbeit verstärken. Die Parkbussen in Plaffeien muss ich auch bedauern. Es war sicher, wie man in der französischen Sprache sagt, ein «excès de zèle» – es war vielleicht ein gewisser Übereifer und wir versuchen, das in den Griff zu bekommen. Ich glaube, es sind hier ja auch Gespräche mit dem Gemeinderat und der Polizei da.

Sie haben die Frage gestellt, ob die Subventionen des Bundes nicht mehr gesprochen werden, wenn wir das erst nach zwei, drei Jahren realisieren. Ich kann diese Frage mit Ja beantworten. Tatsächlich hat der Bundesrat immer gesagt: bis 2012. Ich muss Ihnen aber auch gestehen, dass diese Haltung nicht in Stein gemeisselt ist. Es kam nie eine klare schriftliche Antwort. Ich kann mir vorstellen, dass wir auch 2013 die Subventionen noch bekommen.

M. le Député Jean-Daniel Wicht regrette qu'il n'y ait une garantie seulement jusqu'en 2025. On a déjà débattu de cette question en commission. Il paraît que c'est la coutume en la matière, mais comme vous l'avez dit, la garantie jusqu'en 2025, cela ne veut pas dire que le même fournisseur ne saurait continuer à entretenir, à adapter et à maintenir ses services. Je crois que je vous ai déjà répondu en ce qui concerne les coûts dans d'autres cantons.

M. le Député André Schoenenweid craint l'état policier, l'état fouineur. Je peux le rassurer, je crois que vous avez déjà posé cette question en commission et nous vous avions répondu que des règles de déontologie sont fixées dans la charte de la Police. En revanche,

il n'est pas prévu de créer un document spécifique en lien avec le nouveau réseau. En effet, ce dernier ne modifie pas de manière substantielle le fonctionnement de la Police, qui dispose déjà de radios portables. Donc il n'y a pas de grand changement. On change le système, mais vous pouvez être sûrs qu'on ne va pas modifier la charte ou renforcer ou introduire un état policier.

Pour terminer, j'aimerais encore remercier aussi l'ECAB, respectivement le Fonds fribourgeois pour la lutte contre le feu et la pollution aux hydrocarbures sur les routes nationales, un Fonds qui a été introduit à l'instigation du directeur, Pierre Ecoffey, et qui nous sert bien. Il a été d'accord maintenant de verser à bien plaisir, sans qu'il y ait une obligation, 1,5 million.

– L'entrée en matière n'étant pas combattue, il est passé directement à la lecture des articles.

Première lecture

ART. 1 À 8, TITRE ET CONSIDÉRANTS

Le Rapporteur. Les articles 1 à 8 sont des articles standard pour un décret de ce type et je relèverai simplement l'article 3 qui est le plus important et qui indique les contributions de la Confédération, la participation de tiers et la part cantonale qui se monte à 22,274 millions. Donc, je vous recommande d'accepter ces articles 1 à 8.

– Adoptés.

– La première lecture est ainsi terminée. Comme il n'y a pas d'opposition, il est passé directement à la deuxième lecture.

Deuxième lecture

ART. 1 À 8, TITRE ET CONSIDÉRANTS

– Confirmation de la première lecture.

– La deuxième lecture est ainsi terminée. Il est passé au vote final.

Vote final

– Au vote final, ce projet de décret est adopté dans son ensemble, sans modification, par 84 voix contre 0. Il n'y a pas d'abstentions.

Ont voté oui:

Ackermann (SC, PDC/CVP), Aebischer (SC, PS/SP), Aeby-Egger (SC, ACG/MLB), Andrey (GR, PDC/CVP), Bachmann (BR, PLR/FDP), Badoud (GR, PLR/FDP), Bapst (SE, PDC/CVP), Berset (SC, PS/SP), Beyeler (SE, ACG/MLB), Binz (SE, UDC/SVP), Boschung B. (SE, PDC/CVP), Bourgnicht (FV, PDC/CVP), Bourguet (VE, PDC/CVP), Brodard J. (SC, PDC/CVP), Brodard V. (GL, PS/SP), Brönnimann (SC, UDC/SVP), Brunner (SE, PS/SP), Burkhalter (SE, PLR/FDP), Busard (GR, PDC/CVP), Cardinaux (VE, UDC/SVP), Clément (FV, PS/SP), Collaud (BR, PDC/CVP), Collomb (BR, PDC/CVP), Corminboeuf (BR, PS/SP), Cotting (SC, PLR/FDP), Crausaz (SC, PDC/CVP), de Reyff (FV, PDC/CVP), de Roche (LA, ACG/MLB), Duc (BR, ACG/MLB), Ducotterd (SC, PDC/CVP), Etter (LA, PLR/FDP), Fasel-Roggo (SE, ACG/MLB), Feldmann (LA, PLR/FDP), Frossard (GR, UDC/SVP), Gander (FV, UDC/SVP), Gavillet (GL, PS/SP), Gendre (SC, PS/SP), Genoud (VE, UDC/SVP), Glardon (BR, PDC/CVP), Glauser

(GL, PLR/FDP), Gobet (GR, PLR/FDP), Goumaz-Renz (LA, PDC/CVP), Grandjean (VE, PDC/CVP), Hunziker (VE, PLR/FDP), Jelk (FV, PS/SP), Jendly (SE, PDC/CVP), Johner-Et. (LA, UDC/SVP), Kolly (SC, PLR/FDP), Krattinger (SE, PS/SP), Lauper (SC, PDC/CVP), Longchamp (GL, PDC/CVP), Losey (BR, UDC/SVP), Marbach (SE, PS/SP), Menoud E. (GR, PDC/CVP), Morand (GR, PLR/FDP), Mutter (FV, ACG/MLB), Page (GL, UDC/SVP), Peiry C. (SC, UDC/SVP), Peiry S. (FV, UDC/SVP), Piller A. (SE, UDC/SVP), Pittet (VE, PS/SP), Raemy (LA, PS/SP), Rapporteur (,), Repond (GR, PS/SP), Rime (GR, PS/SP), Romanens J. (GR, PDC/CVP), Rossier (GL, UDC/SVP), Roubaty (SC, PS/SP), Savary (BR, PLR/FDP), Schoenenweid (FV, PDC/CVP), Schorderet G. (SC, UDC/SVP), Schuway R. (GR, UDC/SVP), Siggen (FV, PDC/CVP), Stempfel (LA, PDC/CVP), Studer A. (SE, PDC/CVP), Thalman-B (LA, UDC/SVP), Thévoz (FV, ACG/MLB), Thomet (SC, PS/SP), Thürler (GR, PLR/FDP), Vial (SC, PDC/CVP), Waeber E. (SE, PDC/CVP), Wicht (SC, PLR/FDP), Zadory (BR, UDC/SVP), Zürcher (LA, UDC/SVP). Total: 84.

Motion M1079.09 Louis Duc/Fritz Glauser (création d'un fonds cantonal pour les dégâts causés par la faune)¹

Prise en considération

Glauser Fritz (PLR/FDP, GL). Depuis toujours, les relations entre le gibier et l'agriculture sont étroites. La cohabitation entre l'agriculture et la faune n'est pas un élément nouveau de notre politique cantonale et nationale. Durant les siècles passés, les paysages de la Suisse et de notre canton ont subi de profondes mutations. Le développement des agglomérations et des voies de communication s'est accéléré ces dernières décennies. Certains gibiers et notamment le sanglier ont vu leurs zones d'habitat se transformer, suite à la construction de grands axes routiers nationaux. L'agriculture, de par son mandat national constitutionnel de multifonctionnalités, doit remplir de nombreuses fonctions, comme celle de la production de denrées alimentaires de qualité pour nos citoyens. Ces impératifs liés à notre politique de développement territorial ont engendré de fortes pressions sur l'espace vital de certaines espèces animales et affectent le territoire naturel de la faune. L'augmentation de la population de gibier observée pour certaines espèces est un signe en soi positif pour notre canton. Cela signifie qu'un équilibre, même fragile, entre le développement de notre société et l'environnement a été trouvé. Lorsque la pression sur le territoire du sanglier est trop forte, celui-ci cherche une échappatoire. Avec les terrains agricoles et ses cultures, il trouve des surfaces d'occupation et un garde-manger idéal et diversifié. Cependant, le maintien de ces populations sauvages et la prévention des dégâts aux cultures ont un coût, qui ne peut en aucun cas être supporté majoritairement par le secteur agricole. Vous l'avez compris, avec notre motion, nous ne cherchons pas à remettre en cause l'équilibre atteint dans notre canton en matière de gestion du gibier en général et du sanglier en particulier. Nous demandons simplement que des moyens

¹ Déposée et développée le 10 septembre 2009, BGC p. 1518; réponse du Conseil d'Etat le 23.03.2010, BGC p. 856.